

COMPTE - RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 11 OCTOBRE 2026 A LA CHAPELLE NEUVE 56 500

1. Début de l'AG statutaire à 14 H 30

Pour cette journée de retrouvaille des adhérents de toutes les Antennes, nous avons été heureux de voir cette formidable démonstration de Claude Allègre, filmée par Aurore Média, puis de partager un repas type « Auberge espagnole » abondant et délicieux comme c'est souvent le cas.

Le quorum de 50 % étant atteint, 31 adhérents présents et 55 pouvoirs soit 86 adhérents représentés sur 155 adhérents, les Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire peuvent valablement délibérer.

2. Rapport moral de l'année 2024 – 2025

2.1. En premier point : l'anniversaire des 20 ans.

Ce fut une année très riche pour la SAB. L'anniversaire des 20 ans, ses 3 expositions, à Montgermont puis à Muzillac dans le très bel espace du Vieux Couvent, dans une ambiance très différente, puis au Triskell à Pont l'Abbé, où l'espace plus petit n'a permis d'exposer que la moitié des œuvres.

Des démonstrations, des marchés de l'aquarelle, des tombolas, des vernissages en musique avec le groupe Akkor. Beaucoup d'animations et de partages.

Un catalogue qui s'est bien vendu, et une brochure retraçant l'histoire de la SAB qui est un souvenir donné à tous les adhérents, et à nos partenaires.

2.2. En second point : le dynamisme dans les antennes.

Ce point a été évoqué l'année dernière.

Les organisations se développent : lettres internes à Vannes et Guidel en plus de la lettre mensuelle de la SAB, groupes Whatsapp...

L'offre d'ateliers s'étoffe, de nouveaux adhérents interviennent dans les ateliers.

Des sorties, des activités qui vous seront présentées dans le rapport,

2.3. En troisième point : la situation financière de la SAB

Le rapport financier vous sera présenté avec Odile, la Trésorière qui fournit tout au long de l'année un travail important, et on l'en remercie.

Si l'année 2025/2026 fait état d'un déficit de 4000 € financés sur nos fonds propres, c'était prévu pour l'anniversaire des 20 ans.

Nous retrouverons en 2026/2027 un budget équilibré, et en excès, suivant les ventes de publications.

Sur le livret, alimenté par le cumul de ces ventes et droits d'auteur, environ 26 000 € nous permettent d'envisager le financement d'un projet important.

➤ **L'Assemblée Générale a validé à l'unanimité le rapport moral présenté.**

3. Assemblée Générale Extraordinaire Du 11 Octobre 2026

Aujourd'hui cette Assemblée Générale extraordinaire a pour but de modifier légèrement les statuts de la SAB, et de compléter la Charte, annexe des statuts :

Pour les Statuts :

- Article 4 : remplacer le nom de l'Antenne de Pont l'Abbé par : Antenne du Pays Bigouden,
- Article 12 : Modifier les dates de l'exercice financier par : « à compter du 1er septembre 2027, les exercices financiers se dérouleront du 1er septembre au 31 août de l'année suivante » Afin de permettre le passage de l'ancien exercice financier, fixé du 1er octobre au 30 septembre, au nouvel exercice financier, l'exercice en cours sera exceptionnellement fixé du 1er octobre 2026 au 31 août 2027.

Pour la Charte : Lors des inscriptions, il est maintenant demandé explicitement aux adhérents de s'engager à respecter la Charte.

- Les points 1 et 8 ont été regroupés.
- Les points 2 et 7 ont été regroupés
- Le point 3 a été complété par le respect de la propriété artistique des œuvres des intervenants et des adhérents.
- Les points 4 et 5, précisent l'usage possible des documents fournis par les intervenants, et des aquarelles réalisées lors des ateliers et stages.

- **L'Assemblée Générale a voté favorablement à l'unanimité pour la modification des statuts et de la Charte.**

4. Assemblée Générale Ordinaire

4.1. Rapport d'activité de l'année 2025 – 2026

- La SAB en 2025/2026 a compté 155 adhérents, en grande augmentation par rapport à l'année précédente : 25 à Guidel, 55 à Montgermont, 33 à Pont l'Abbé et 42 à Vannes.
- Le Bureau Régional s'est réuni 3 fois en visioconférences en Octobre, Mars et Septembre et Octobre.
- L'année a été largement consacrée à l'anniversaire des 20 ans de la SAB et ses 3 expositions à Montgermont, Muzillac et Pont l'Abbé.
- Les Antennes ont présenté les activités organisées pendant l'année écoulée (voir power-point)
- **Le rapport d'activité pour 2025 / 2026 a été validé à l'unanimité**

4.2. Rapport financier de l'année 2025 – 2026

- Odile a présenté les comptes de la SAB sur un power-point.
- Le budget prévisionnel pour 2025/2026 prévoyait une importante somme consacrée aux expositions : les expositions habituelles à l'Orangerie du Thabor et au Triskell, et surtout à la fête des 20 ans de la SAB.
- Le déficit avait été évalué à 4000 €, financé sur les fonds propres de La SAB.
- Le résultat financier de l'association, est en réalité négatif de 4040 €, respectant les objectifs.
- La situation de la trésorerie reste très consolidée ainsi que le montre le bilan des actifs, de l'ordre de 36 000 €.

- Ces actifs sont néanmoins constitués, pour 1/5 de leur valeur, d'un stock de livres.
- Notre stock a certes diminué de 8 790 € à 7602 €.Cependant, il représente une immobilisation trop importante. Il faut une véritable mobilisation pour l'écouler.

Le rapport financier de l'année 2025 / 2026 a été validé à l'unanimité

- Le bilan financier prévisionnel reste, quant à lui, équilibré, et sera positif grâce aux ventes de nos publications.

- Au vu de l'évolution de la situation économique, inflation et augmentation des carburants, il est proposé une revalorisation des honoraires des intervenants de 250 à 260 € pour une journée et 125 à 130 € pour une demi-journée.

- L'indemnité kilométrique passera de 0,30 à 0,35 €.

- Pour financer l'augmentation des dépenses d'ateliers, toujours déficitaires, l'AG a décidé une augmentation du coût des ateliers pour les adhérents à compter du 1° janvier 2027, de 20 à 22€ pour la journée, et de 10 à 11€ pour la demi-journée.

- Les cotisations annuelles des adhérents restent à 55 € pour l'année 2027 / 2028.

L'Assemblée Générale a voté favorablement sur le budget prévisionnel et sur le montant des tarifs (2 abstentions).

4.3. Election du nouveau Bureau Régional pour 2026 / 2027

Chaque Antenne propose des membres qui siégeront au Bureau Régional en 2026-2027.

- **Montgermont** : Sophie Bataille, Présidente, Nicole Joussé, Vice-présidente, Claire De Lorme, Secrétaire, Anne Lowy, Responsable d'antenne, Claudine Renault
- **Guidel** : Annie Guesnay, Responsable d'antenne, Patricia Suteau
- **Pont l'Abbé** : Didier Gervy, responsable d'antenne, Daniele Coutart, Solange Craff
- **Vannes** : Dominique Bouchain, et Marie France Labelle, Responsable d'antenne, Odile Marme, Trésorière, Marie France Gicquiaud

L'Assemblée Générale a validé la composition du nouveau Bureau Régional.

4.4. Projets et discussion

- **Projet : fêter les 20 ans de l'Antenne du Pays Bigouden en 2027**
 - Projet d'antenne : découverte du Pays Bigouden insolite

- ✓ Collaboration artistique avec un photographe professionnel local : Denis Jeanson
- ✓ Expositions dans 3 communes du Pays Bigouden : Pont-l'Abbé, Plobannalec-Lesconil, Tréméoc

➤ **Projet : Expositions**

- Antenne de Montgermont : recherche en cours d'un lieu.
- Antenne de Guidel : exposition à la médiathèque du 7 au 28 janvier 2027
- Antenne de Vannes : recherche en cours d'un lieu. Les thèmes suivants sont envisagés : «de la mer au jardin» et « lumières de Bretagne»,

➤ **Projet : Actions et Sorties**

- Antenne de Montgermont : 2 jours au Parc de Maulévrier en octobre 2026
- Antenne du Pays Bigouden : Projet île bretonne : Passer 2 jours sur une île bretonne, en mai ou juin pour visite, croquis, repas de fin de saison
- Antenne de Vannes :
 - ✓ Une visite de l'usine de pinceaux Raphaël à St Briec.
 - ✓ Effectuer une visite commentée d'un musée avec le décryptage d'une œuvre.
 - ✓ Offrir des aquarelles à une association pour financer un projet.

✓ **Projet : Une nouvelle publication de la SAB ?**

- Le calendrier perpétuel s'est bien vendu. Les 900 exemplaires sont partis
- Le livre Vestiges Maritimes est aussi en fin d'offre avec un peu plus d'une trentaine d'exemplaires à proposer
- Un stock de près de 350 exemplaires du livre Bretagne intérieure est plus difficile à écouler.
- C'est pourquoi, repartir sur l'idée de la publication d'un nouveau calendrier perpétuel en auto-édition est proposée. Ce sera financé sur les fonds propres de l'Association.
- En 2019 est publié notre 1° calendrier :
 - ✓ 900 exemplaires livrés par « Encre Digitale » de Cancale
 - ✓ 366 pages recto-verso, soit 366 aquarelles prises en photos
 - ✓ 541 aquarelles déposées par 100 membres de la SAB.
 - ✓ Coût d'achat : 16 550 €.

- L'AG valide le projet d'élaborer un nouveau calendrier perpétuel
 - ✓ Le modèle serait horizontal, format A5, type chevalet ; voir si d'autres modèles pourraient convenir
 - ✓ Il n'y aura pas de thèmes imposé.
 - ✓ Les aquarelles seront scannées.
 - ✓ Le format maximal des aquarelles sera de 30 cm x 40 cm pour des raisons techniques.
 - ✓ La proportion : Longueur = 4 / 3 de largeur devra être respectée pour les formats inférieurs.
 - ✓ Délais : objectif : Livraison des calendriers fin avril 2028 pour vente en expositions et au Salon du livre en mai 2028.
 - Fournitures de toutes les photos des aquarelles fin 2027
 - Sélection sur photos début 2028
 - Récupération des aquarelles et 2° sélection éventuelle, pour scans et fabrications fin janvier 2028.

La Présidente Sophie Bataille